NOTICE D'INFORMATION RELATIVE À LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DE CONVERGENCE ET DE TRANSFORMATION 2019-2022

1-Pour les projets sans financement européens (FEDER ou FSE) :

Le dossier <u>complet</u> doit être transmis en <u>format numérique</u> à l'adresse suivante : <u>cct972@martinique.pref.gouv.fr</u>

Merci de veiller à scanner de manière individuelle les pièces constitutives du dossier de demande de subvention (une pièce = un fichier PDF).

Renseignements:

Préfecture : cct972@martinique.pref.gouv.fr

Collectivité Territoriale de Martinique :

miryam.reclair@collectivitedemartinique.mq marie-claude.derne@collectivitedemartinique.mq

2- Pour les projets avec financements européens :

Il convient de télécharger le formulaire spécifique à l'adresse : europe-martinique.com selon les modalités qui y figurent.